



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-007-2017-02

PUBLIÉ LE 7 FÉVRIER 2017

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2017-02-06-001 - ARRÊTÉ organisant la suppléance du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris du 8 février 2017 midi au 12 février 2017 inclus (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2017-02-06-001

ARRÊTÉ organisant la suppléance du Préfet de la région
d'Île-de-France, Préfet de Paris
du 8 février 2017 midi au 12 février 2017 inclus



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
PMM/SC/BCR

ARRÊTÉ

**organisant la suppléance du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris
du 8 février 2017 midi au 12 février 2017 inclus**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 5 mars 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;
- VU** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Yannick IMBERT, préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France ;
- VU** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET, préfet des Hauts-de-Seine ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°IDF-024-2016-08 du 22 août 2016 portant organisation de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,
- CONSIDÉRANT** l'absence simultanée du 8 février 2017 midi au 12 février 2017 inclus du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

La suppléance du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est assurée du 8 février 2017 midi au 12 février 2017 inclus par Monsieur Pierre SOUBELET, préfet des Hauts-de-Seine.

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et le préfet des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 6 - FEV. 2017

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,



Jean-François CARENCO